



COMMUNIQUE DES PERSONNELS EDUCATIFS DU SE-EPM DE LAVAU

LAVAU LE 12 MAI 2011

Ce jour nous avons reçu la visite de notre Directeur Régional par intérim. Nous pensions que sa venue correspondait à une tentative d'ouverture de négociations sur les bases des revendications énoncées depuis le début de notre mouvement.

A notre grande surprise, rien en a été. Pour seule prise en compte nous avons fait l'objet de sommations de nous arrêter séance tenante sous peine d'un recours aux forces de l'ordre. Nous n'acceptons pas ces pressions car nos revendications restent légitimes et identiques depuis plus de 4 années de fonctionnement.

Nous rappelons le caractère responsable de notre mouvement de grève. Nous n'avons en rien troublé l'ordre public et avons fait en sorte que le fonctionnement de l'établissement puisse perdurer de manière sécurisée pour les mineurs détenus et que le minimum requis pour leur prise en charge soit assuré.

Il nous est par ailleurs reproché que l'EPM fonctionne sur un « mode dégradé » du fait de notre absence. Nous réfutons ces propos, sauf à penser que nous occupons un rôle actif dans la sécurité de la prison pour mineurs.

Nos revendications restent les mêmes. Qu'un bilan et une remise à plat du projet soient faits avec les professionnels dans l'intérêt des mineurs et dans le respect des missions respectives de chaque Administration. Qu'enfin une reconnaissance de la pénibilité se traduise en autre par une revalorisation indemnitaire. Que des formations d'adaptations au travail en milieu carcéral soient mises en place.